

**COMPTE-RENDU DE  
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°115/NP**



**Réunie le Lundi 15 avril 2024 à 18 H 00  
Chalet-logis de Blériot**

**Présents:** Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Jean-Pierre MARNEF, Francine PERREUX, Pascal PHULPIN, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Claudette VOLVERT.

**Excusée :** Gaëlle CARPENTIER

**1. Approbation du CR de la réunion n° 114 :**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

**2. Bilan du tir 3D du 7 avril à Perles :**

Nous avons eu 83 archers le matin et 81 archers l'après-midi. Nous avons réalisé un bénéfice de 676 €.

**3. Calendrier des activités été 2024 :**

- Reims Urban Nature aura lieu les 13, 14, 15 et 16 juin.
- Activ'été à Blériot : 4 après-midis les mardi 6 et mercredi 7 août et mardi 1 et mercredi 14 août. Sur inscription. Un compte-rendu sera envoyé par la Compagnie avec le nom des inscrits ayant participé. Les inscrits absents n'auront plus la possibilité de se réinscrire l'année suivante.
- Festiv'été au parc de Champagne : les 29, 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre de 14 à 18 heures
- Forum des Associations les 7 et 8 septembre
- Portes ouvertes à Prieur du 10 au 14 septembre
- Réouverture Prieur le 17 septembre, écoles de tir le 18 septembre
- Concours en salle les 16 et 17 novembre
- Concours jeunes le 11 janvier 2025

**4. Suivi du budget :**

Nous disposons de 4344 € en caisse après le 3D. 2000 € en espèces et 364 € en chèques vont être déposés à la banque.

A ce jour :

- 2228 € en caisse
- 2678 € sur le compte courant
- 3860 € sur le compte épargne.

Le budget provisoire à ce jour fait ressortir 263 € en positif.

Concernant le tarif des licences, la FFTA a augmenté sa part de 4 € pour les jeux olympiques. Nous avons diminué la part club l'année passée pour arriver à 138 €. La licence sera donc de 142 € pour les adultes compétiteurs à la prochaine rentrée.

#### **5. Dossiers en cours :**

Il nous reste 43 bêtes suite au concours 3D du 7 avril. La bécasse est très abîmée et les deux lapins sont inutilisables.

Nous allons donc commander les bêtes manquantes chez Natur'Foam.

#### **6. Questions diverses :**

Le premier livre d'or de la Compagnie a démarré en 1933. Le deuxième livre d'or vient de se terminer en 2023. C'est une obligation pour une association sportive d'avoir un registre concernant ses activités. Concernant les comptes-rendus de comités directeurs ou d'assemblées générales, tout est informatisé. Par contre, nous conserverons le registre papier pour le tir à l'oiseau, les challenges d'hiver, Saint-Sébastien et challenges d'été.

Daniel a modifié le point d'attache de la tige maintenant l'oiseau sur la perche, de façon à ce que le volatile soit visible depuis le pas de tir au pied de la perche.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 50.

La Secrétaire Générale,

**Claudette VOLVERT**

Le Président,

**Norbert PERREUX**